

# CE QUI VA CHANGER EN 2026 AU LOCAL JEUNES

## Accès à partir de 12 ans

Les enfants nés avant 2016 pourront s'inscrire sur le local jeunes

Ouverture d'une "Passerelle" pour les enfants nés en 2014, 2015 et 2016\*

Inscriptions sur le portail famille, un programme spécialement réservé pour eux sera conçu, il  
seront accueillis dans les mêmes locaux que l'accueil de loisirs

Nouveaux tarifs au 1er Janvier 2026

Mise en place d'une cotisation annuelle de 10€ et nouveaux tarifs

ALSH et Local Jeunes

Dans un soucis de réglementation, ce ne sera plus possible de déposer votre enfant à l'accueil  
de loisirs s'il va au local jeune après

\*Les enfants nés en 2014 et 2015 qui utilisent le local depuis  
leurs 10 ans pourront s'inscrire sur la passerelle ou le local

